



Dépêche 57/04

Les sept merveilles du monde

Compte-rendu du CTP-S LABORATOIRES DU 20 OCTOBRE 2004

Représentants de l'administration :

Ms Bonnet, Boudet, Delasalle, Dubois, L'Hermitte, Le Pinpec, Mmes Théodet et Villerbu

Représentants du personnel :

CFDT : Mme Deyris, Ms Frémy et Dewasmes

SND-FO : Mmes Lieggi et Ameloot, Ms Pierrefeu et Pernin

La CFDT a lu la déclaration préalable suivante

« Monsieur le Président,

Nous tenons à vous alerter de la situation catastrophique du laboratoire du Havre.

Depuis plus d'un an ce laboratoire fonctionne avec un effectif très réduit, actuellement 4 agents.

L'activité analytique de ce site est similaire à celle des laboratoires de Bordeaux et de Marseille, si on en croit les chiffres prévisionnels du rapport d'activité pour l'année 2004.

De plus ce site est un pôle de spécialisation pour les produits pétroliers et à ce titre il assure les sous-traitances pour les autres laboratoires du réseau.

Les agents nous ont alertés par courrier car aujourd'hui ils n'en peuvent plus de l'importance de la charge de travail, de l'absence de directeur, des difficultés à prendre leurs congés (au mois d'août dernier 2 Aides Techniques ont assurés seuls la continuité du service).

- Jusqu'à quand la direction générale se désintéressera t-elle de cette situation, à moins que cela ne présage de l'avenir de ce laboratoire ?

- Nous vous demandons de prendre des dispositions afin que nos collègues du laboratoire du Havre puissent assurer les missions qui leurs sont confiées dans de bonnes conditions. »

C'est pareil partout !

En réponse la DG a déploré cette situation et nous a indiqué que pour la résidence du havre le problème est identique en douane.

Le recrutement sur les listes supplémentaires des derniers concours, le recours à des agents de Paris-Spé ou à des contractuels lui semble irréalizable. La seule solution envisageable en attendant les concours 2005 est le délestage vers les autres laboratoires. A moyen terme le regroupement avec le labo de Rouen semble inévitable.

Gestion des ressources humaines :

-Recrutement 2005

	DOUANE	CCRF
DL2 (Fev.Avr/2005)	5	12 + 2 TA
A (Sept.Nov/2005)	3 E + 2 I	3 E + 2 I + 1LA
T CS (Sept.Nov/2005)	4 + 1 AC	0
T CN (Sept.Nov/2005)	2 E +2 I +1 AC	0
AT (Sept.Nov/2005)	6 E + 6 I	4 E + 4 I + 2 TA

E : externe I : interne TA : tableau d'avancement LA : liste d'aptitude AC : au choix

Sœur Anne....

- Pour des raisons organisationnelles les concours A, B et C ne peuvent être avancés au premier semestre 2005 alors que le besoin est urgent. Actuellement nos laboratoires ne comptent plus que 101 agents alors que l'effectif implanté est de 131.

La CCRF offre un nombre important de postes de DL2 pour obtenir un pyramidage en A identique au nôtre.

- Les OS ont fait remarquer que les épreuves des derniers concours d'AT et de T internes étaient d'un niveau supérieur au niveau requis. Elles ont demandé que les programmes soient revus pour le prochain concours et qu'un sujet spécifique interne reflétant plus l'expérience professionnelle soit intégré.

Les chefs d'abord !!!

- Les CAP douane devraient avoir lieu au mois de décembre et les CAP ministérielles au début 2005. La DG a été plus pressée de nommer les directeurs que de s'occuper des autres catégories, (la CAP des DL a eu lieu début octobre) !

- Nous avons demandé si les postes des plans de qualif seraient avec nomination sur place comme indiqué dans l'enquête.

M. Bonnet a fait remarquer que notre ministre n'avait annoncé des nominations sur place pour les B et C qu'à partir de 2005. Néanmoins, puisque l'enquête a été diffusée dans le sens du maintien à résidence « la DG fera ce qu'elle a dit ».

- Sélection de agents promouvables :

La DG a précisé que le seul critère de sélection important est celui de la valeur professionnelle mais que pour l'établissement de la liste c'est l'ancienneté dans le corps qui devra être retenue.

Afin que les agents ne soient pas lésés il a été demandé que les nominations prennent effet au 1/01/2004.

Bilan d'activité :

Des promesses aux actes (1) !

-Qualité :

D'après la DG les laboratoires doivent continuer leur avancée dans la démarche qualité et donc aller vers des spécialisations en vue de futures accréditations.

Mais le personnel ne peut aller dans ce sens que si le directeur lui-même s'engage dans cette démarche et transmet les informations. Ce n'est pas évident dans certains labos !

La DG se dit prête à agir si une telle situation se présente. Elle se présente ... Alors wait and see !!!

-Indicateurs d'efficacité :

Mis en place pour la première année ils sont pas exploitables pour l'instant.

La CFDT a fait remarquer que l'on peut faire dire aux chiffres tout et n'importe quoi. Même si tous les labos sont polyvalents ils ont, du fait de leur localisation géographique, des domaines d'analyse

dominants différents d'un labo à l'autre. C'est pourquoi ces indicateurs ne peuvent servir de comparateurs entre labos.

La DG affirme que pour l'instant il n'y a pas de liens entre pondération et budget.

La mise en place de la IOLF en 2006, malgré les propos rassurants de la DG devrait selon nous infirmer cette analyse.

-Achats :

A l'avenir la liste des achats de matériels supérieurs à 10 000 E sera insérée dans le bilan d'activité.

Re-ingénierie

Les 7 merveilles du monde de Monsieur Boudet !

La DG nous a renvoyé au Flash Info « dans lequel tout est dit »....

Nos métiers sont proches et dans un souci de rationalisation les 2 réseaux de laboratoires DGCCRF et DGDDI seront fusionnés en un grand *service à compétence nationale* : SCN qui devrait être opérationnel au 1^{er} janvier 2006. « Ce service sera en prise directe et en relation permanente avec les deux directions ».

« Rien n'étant encore décidé ni entamé », Monsieur Boudet nous a présenté les 7 groupes de travail, ses « 7 merveilles du monde » qui permettront la mise en place de ce projet.

- Objectifs et techniques d'analyses et d'expertises
- Outils de pilotages et de suivi
- Logistique
- Qualité
- Gestion, structuration et responsabilités des personnels
- Moyens budgétaires et gestion financière
- Structure juridique et organisationnelle

Ces groupes seront composés de personnels de l'administration et de personnel technique de la CCRF et de la Douane.

Nous avons demandé à avoir connaissance de cette liste et fait remarquer que tout le personnel est concerné, (pas que les DL...).

Les OS devraient être tenues au courant au fur et à mesure et réunies pour discussion avant décision.

Questions diverses

Des promesses aux actes (2) !

- ITD : nous avons demandé dans le cadre de l'alignement avec la CCRF que cette indemnité nous soit versée mensuellement.

M. Bonnet a indiqué que cette démarche lui paraît justifiée et a promis d'examiner la question pour 2005.

- L'administration devra nous communiquer comme en 2002 un tableau récapitulatif des primes des agents des labos.

- Nous avons demandé si il était possible d'investir dans du matériel de laboratoire pour le contrôle des normes, une partie du budget utilisé par la cellule MAROC pour faire réaliser des analyses par des labos extérieurs. Réponse : on va voir !!!

- A été évoqué le problème d'une partie des stups de Roissy qui sont envoyés dans un labo privé pour analyse.

M. Bonnet a précisé que ce fait doit rester exceptionnel et qu'il le rappellera.

En résumé un CTPS où pas mal de promesses ont été faites, il faudra maintenant vérifier si elles sont tenues...

Paris, le 28 octobre 2004